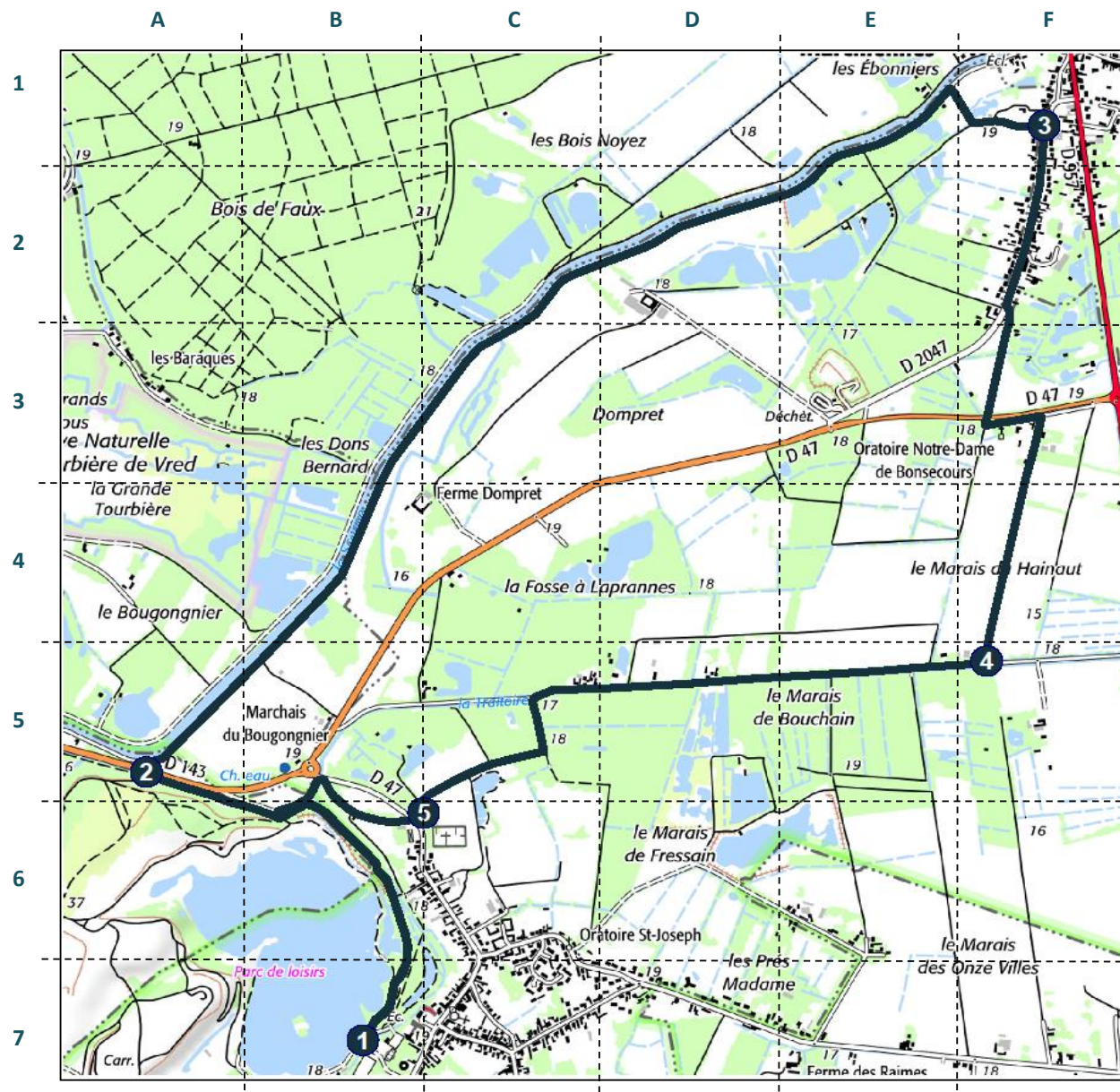


# Circuit de la Chapelle du Marais

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : RIEULAY

1. Empruntez le chemin menant à la base de loisirs. Face au plan d'eau, contournez celui-ci par la droite. Continuez ensuite le long d'un chemin sinueux et escarpé sur le terril. Arrivé au bout de ce chemin, poursuivez en face par le petit sentier au pied du terril sur 500 m.
2. Passez le pont et rejoignez ainsi les bords de la Scarpe. Longez celle-ci à droite. Environ 300 m avant l'écluse de Marchiennes, quittez à droite le chemin de halage. 100 m plus loin, virez à gauche.
3. Empruntez la RD 47 – prudence – à droite sur 500 m. Quittez à gauche la route départementale. Plus loin, franchissez une barrière – bien refermer derrière soi – et passez à gauche devant la chapelle Notre-Dame de Bonsecours. 150 m plus loin, virez à droite.
4. Longez le cours d'eau – la Traitoire – à droite pendant 1 200 m, sur la rue des Frères Sans. Empruntez le pont et suivez le sentier.
5. Traversez la route et continuez sur le chemin pavé. Au rond-point, engagez vous immédiatement à gauche sur le chemin de terre. Passez à gauche sur le pont et retrouvez la base de loisirs des Argales par le terril.



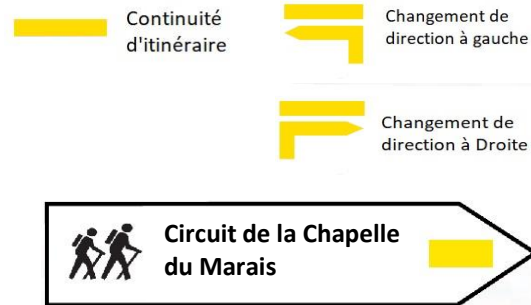
## Circuit de la Chapelle du Marais

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : RIEULAY

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



### **Avis du Randonneur :**

*Circuit entre terрил, Scarpe canalisée et prairies inondables. La difficulté est la longueur du parcours et la progression parfois ralentie sur les chemins boueux. Etre chaussé en conséquence. Balisage jaune*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>